

Pour la FSU : Hélène ALLANIC, Corinne COLOMB, Bernard GUÉANT, Delphine LEROY et Pierre RIPART  
UNSA 3, SGEN 2, FO 1

Un CHSCTA s'est réuni ce mercredi 26 mai 2021 présidé par le recteur accompagné par la secrétaire générale, la médecin conseillère technique, le directeur des ressources humaines, les DSDEN 02, DSDEN 60, DSDEN 80, l'ISST, les conseiller.es de prévention du 02, 60 et 80, la psychologue du travail.

Seule la FSU a donné lecture de sa déclaration liminaire. Vous la retrouverez en cliquant [ici](#).

Le recteur répond aux questionnements de la FSU.

**FSU** : Comment interpréter ces chiffres autrement qu'en annonçant que l'école est vraiment à risque alors que tous les autres indicateurs sont en baisse ou stables (taux d'incidence, taux de positivité, taux d'hospitalisation...) ?

**Administration** : Pour les remontées, il est expliqué que les chiffres ne sont pas à la hausse, qu'ils sont consécutifs d'un week-end de 4 jours et que globalement, les chiffres sont à la baisse. L'exemple est pris sur les remontées des cas en établissement depuis mars. (3993 cas en mars, 954 en avril et 1800 cas en mai). Le nombre de cas annoncés tous les jours est en légère baisse. Les taux d'incidence sont légèrement en-dessous de 200 ...

Cette réponse ne convient bien sûr pas à la FSU qui demande la transmission de tous les chiffres et une communication plus complète que le seul communiqué de presse.

**FSU** : Actuellement, certains collègues annoncent avoir contracté la maladie sur leur lieu de travail. À quand la distribution à tous les intéressé-es des documents de déclaration de CITIS ?

**Administration** : Pour le moment, la reconnaissance de maladie professionnelle n'existe que pour les personnels de santé. Il est très compliqué de prouver que la contamination s'est faite sur le lieu de travail. L'administration peut transmettre le dossier mais cela serait donner un espoir à l'agent que la maladie soit imputable au service alors que cela ne sera pas le cas. L'administration invite les DSDEN à transmettre les dossiers aux agent-es lorsqu'ils les demandent mais il y a peu de chance que cela aboutisse.

*Les demandes de CITIS relatives à la COVID sont effectivement chronophages et nécessitent d'établir le lien de cause à effet entre le travail et la maladie ceci en réunissant des preuves. Rapprochez-vous de votre syndicat de la FSU pour plus de renseignements.*

**FSU** : Autotests · un grand nombre de personnels en contact avec des usagers ou des collègues n'ont pas été comptabilisés dans la commande, AESH, secrétaire de circonscription, IEN, conseiller.es pédagogiques, enseignant.es de SEGPA ... La FSU estime qu'il y a un déficit de tests pour les personnels.

**Administration** : le rectorat annonce que la livraison dans les écoles a été faite de façon convenable. Puis dans les collèges et les lycées dans le courant de la semaine du 3 mai avec un petit retard par rapport à ce qui avait été annoncé (boîtes de 5 ou 10 autotests). Puis livraison pour les lycéen·nes la semaine du 10 mai avec du retard également. La distribution a débuté le 17 mai auprès des lycéen·nes.

La FSU reprend tous les dysfonctionnements qui lui ont été remontés. Et montre qu'en bout de chaîne, si le terme « pénurie » de tests est trop fort pour le recteur, il y a véritablement un manque d'autotests.

**Administration** : Il est annoncé la livraison pour le 1<sup>er</sup> degré dans les circonscriptions le 25 mai et dans les établissements le 31 mai. **TOUS les personnels sont concernés par ces livraisons cette fois-ci.** Si des manques sont constatés, il faut le signaler à son supérieur hiérarchique.

Après intervention de la FSU, il est rappelé que les CPE sont évidemment destinataires de lots d'autotests.

Les conditionnements sont en boîtes ou sous enveloppes, par 5 ou 10 autotests. Les boîtes de 25 autotests sont à destination des lycéens. La consigne a été donnée de ne pas ouvrir les lots

L'organisation des autotests pour les lycéens se fait suivant des modalités propres aux établissements : système de « drive » en infirmerie, salles dédiées, fonctionnement mixte... Un médiateur lutte anti-Covid est en soutien aux personnels de santé scolaire pour réaliser la surveillance des autotests. Pour le moment seuls 30 à 50% de lycéens volontaires. De nouvelles campagnes incitatives sont mises en place ...

**FSU** : Vaccination · Qu'en est-il de la vaccination des personnels de l'éducation nationale ?

**Administration** : depuis le 24 mai, les personnels sont prioritaires. La vaccination est un acte volontaire couvert par le secret médical. Le recteur invite le plus grand nombre à se faire vacciner. Les rendez-vous sont à prendre de préférence en dehors des obligations réglementaires de service mais si c'est impossible, il convient d'accorder une ASACOMMELA FAQ le stipule.

La FSU émet des inquiétudes sur les absences générées par la 2<sup>nd</sup>e injection car les dates de correction ne sont pas connues donc il est impossible d'anticiper.

La FSU rappelle que les effets secondaires liés à la 2<sup>nd</sup>e injection peuvent être importants suivant l'âge des personnes et que, par conséquent, les arrêts qui peuvent en découler sont liés à la Covid et non carencés. Il est précisé que dans la transmission de l'arrêt il faut stipuler qu'il est en lien avec la Covid.

**FSU** : Situation des personnels vulnérables à partir du 9 juin 2021. Le ministère a indiqué aux directions académiques qu'à ce stade, le régime applicable aux personnes vulnérables est inchangé.

**Administration** : à ce jour il n'y a pas de changements. La liste des personnels vulnérables est la même et leur situation est la même. La pandémie n'est pas terminée. Il y aura peut-être des évolutions dans les semaines à venir. Il n'y a, pour le moment, pas d'évolution.

**La FSU souhaite aussi avoir des réponses à ses questions sur les thèmes suivants :**

- les tests salivaires : bilan, déploiement ; bilan du panel itératif ; conditions de travail des infirmières scolaires

**Administration** : pas de réponse. Sur les tests salivaires, il y a entre 70 et 80 % d'acceptation. Sur les autotests lycéens, c'était environ 30-50 %. Primaire : objectif de 10 000 tests par semaine avec 6 % des écoliers de l'académie testés chaque semaine.

En réponse à la FSU, le rectorat précise que l'augmentation du nombre de tests salivaires est au bénéfice des écoliers mais pas à la hauteur du doublement des tests, depuis le 26 avril, car les collégiens sont aussi testés avec cette modalité. La capacité de tests est aussi limitée par la capacité des laboratoires partenaires.

- Examens : quelle est leur organisation, pour le DNB par exemple ? Les élèves sont classés par ordre alphanumérique habituellement. Cette procédure sera-t-elle maintenue ? Le rattrapage en septembre est-il maintenu ? Qu'en est-il du grand oral ?

**Administration** : Oui le rattrapage est maintenu. Pour le placement des élèves au DNB, l'organisation du placement ne change pas. Le rectorat a été interrogé par les chefs d'établissement sur la question de l'hybridation en collège dans les départements de l'Oise et de l'Aisne ; les taux d'incidence ont baissé et la question de la poursuite de l'hybridation se pose. La situation sanitaire le permettrait mais en attente d'une décision nationale. Cela serait souhaitable que tous les collégiens puissent retrouver le chemin du collège à 100 %. Cela sera annoncé prochainement. Il y a aussi des demandes pour permettre aux élèves de réviser et d'être isolés pendant une semaine. Pour l'administration, chaque jour de classe compte. Sur l'établissement scolaire, les règles sanitaires sont respectées, ce qui n'est pas toujours le cas quand les élèves n'y sont pas. Le recteur considère que les élèves doivent être en classe. Pour ce qui est du grand oral, ce n'est pas encore finalisé.

La deuxième interrogation des chefs d'établissement porte sur la « libération » des élèves une semaine plus tôt pour permettre de s'isoler avant examen. Le recteur annonce qu'il n'y a pas de directive nationale et que l'académie ne s'oriente pas vers ce choix.

**FSU** : À quand le GT sur les personnels remplaçant·es et leurs conditions de travail ?

**Administration** : il y a eu une première réunion et une seconde sera enclenchée. Le travail n'est pas finalisé. Dans le cadre de ces travaux il était question d'un livret pour les TZR, les remplaçant·es du 2<sup>nd</sup> degré. Et il y aura l'organisation d'une seconde réunion d'ici la fin du mois de juin 2021.

Pour le 1<sup>er</sup> degré, la DSDEN 60 a fait des propositions qui ont été remontées au rectorat.  
La DSDEN 02 a travaillé sur le livret de la DSDEN 80 et va réunir prochainement un groupe de travail.

**FSU** : Quelle est cette expérimentation ANDJARO dans la Somme ?

**Administration** : Pour ce qui est de l'expérimentation ANDJARO, nom d'une société qui travaille avec le MEN, dans le cadre d'une expérimentation 1<sup>er</sup> degré, cette entreprise est spécialisée dans la gestion des viviers de personnels. Cette expérimentation concerne la Somme et le Lot-et-Garonne. L'objectif est que cela apporte de la qualité pour tous les acteurs des départements. Le SG-80 précise que cette expérimentation vise le remplacement des personnels enseignant·es du premier degré. L'objectif est de rendre l'information le plus rapidement accessible à toutes les parties prenantes. Il s'agit d'une application permettant d'informer le remplaçant du remplacement à effectuer, le·la directeur·trice de l'école de rattachement ainsi que l'école « à besoin » et l'IEN de circonscription. Du 31 mai jusqu'à la fin de l'année scolaire, avec des temps dédiés pour interroger les remplaçants et les directeur·trices. L'expérimentation débutera sur trois circonscriptions : Amiens Sud, Péronne, Doullens. Si l'essai est probant, l'expérimentation sera étendue sur l'ensemble des circonscriptions du département. Fin de la première étape à la fin de l'année scolaire avant de débiter un second temps de septembre à décembre 2021. Les services de la DPE et les secrétaire d'IEN échangent avec la société pour que le début de l'expérimentation soit le plus doux possible.

Le remplacement est une priorité académique et nationale. GT remplacement réuni. GT réuni aussi sur les professeurs contractuel·les du 2<sup>nd</sup> degré. GT sur les contractuel·les administratifs.

**FSU** : Quid des préconisations du médecin de prévention de l'Oise ?

La FSU signale que certains personnels ne sont pas destinataires des préconisations médicales qui les concernent.

**FSU** : Quid de l'augmentation des recrutements de contractuels ?

**Administration** : La capacité de recrutement a augmenté mais maintenant se pose la problématique du vivier.  
DSDEN 60 : le nombre de recrutement est le plus important avec une capacité de 32 recrutements dont 5 ETP ne sont pas recrutés à cause problème du vivier. 27 recrutés.  
DSDEN 80 : 6 recrutements.  
DSDEN 02 : le contingent est abondé de 3 recrutements supplémentaires soit 8 possibilités. La problématique du vivier est aussi rencontrée.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré, les contractuels sont recrutés pour des missions d'AED. Actuellement, 53 autorisations, 32 recrutements pour un équivalent de 17,2 EPT.

**Pour cette instance encore, 100 % des questions ont été posées par la FSU.**